

**Déclaration de la Suisse sur la coopération et l'assistance internationales et le renforcement des capacités nationales à l'occasion de la Troisième réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects**

**New York, 14-18 juillet 2008**

**14 juillet 2008**

Merci Monsieur le Président,

En premier lieu, c'est la première fois que je prends la parole et permettez-moi de vous féliciter pour votre élection. Nous sommes persuadés que sous votre direction, cette réunion sera couronnée de succès. Je saisis également cette opportunité pour vous adresser mes félicitations pour le choix de ces quatre excellents thèmes et de la manière de procéder qui permet une approche plus ciblée des problèmes abordés dans le Programme d'action. J'aimerais également vous assurer et vous réitérer le soutien de la Suisse.

Comme le révèle la stratégie suisse pour la période 2008-2011 qui sera distribuée cette semaine dans le cadre de cette conférence, la coopération internationale est au cœur des engagements pris par la Suisse dans le domaine de la lutte contre la prolifération illicite des armes légères. Depuis la fin des années 1990, la Suisse a financé divers projets. La variété des activités développées regroupe des projets aussi bien dans le domaine de la formation, du développement des capacités, de la collecte et destruction d'armes, que de la recherche opérationnelle. La Suisse travaille à cette fin régulièrement en collaboration avec des partenaires internationaux, tel que le Programme des Nations Unies pour le Développement et soutient des ONG locales. Elle met également à profit l'expertise de ses propres spécialistes sur le terrain, finance des programmes de destruction d'armes et organise des séminaires régionaux traitant du programme liés aux armes légères. La Suisse finance également des programmes de recherche de pointe, comme le Small Arms Survey.

Monsieur le Président,

Le thème de la coopération et de l'assistance constitue l'un des éléments les plus importants du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Dans cette perspective, il semble que la condition sine qua non soit que les États puissent identifier avec précision leurs besoins et que d'autres États puissent proposer leur assistance et leurs compétences pour lutter efficacement contre la prolifération illicite des armes légères.

Dans cette perspective, la Suisse soutient et salue le lancement de l'Implementation Support System proposé par l'Office des affaires du désarmement ainsi que l'instrument proposé par l'Institut de recherche sur le désarmement des Nations Unies .

Nous pensons qu'il s'agit d'initiatives importantes qui permettront une amélioration substantielle de la mise en œuvre du Programme d'action.

Comme l'a relevé son excellence Monsieur Duharte ce matin dans sa déclaration, nous pensons également qu'il existe un lien entre la violence armée et le développement et qu'il est important d'adresser la question des armes légères et de petit calibre dans le cadre plus large de la question du développement.

Dans cette perspective, la Suisse et d'autres Etats ont lancé en 2006 la *Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement*. Cette initiative vise à faire prendre conscience aux gouvernements et à la communauté internationale des effets délétères de la violence armée sur le développement et à établir des partenariats dynamiques entre gouvernements, organisations internationales et société civile. Dans cette perspective, ces partenariats entre différents acteurs nous semblent être un bon exemple de coopération et d'assistance.

A ce jour, la Déclaration de Genève a été signée par 92 Etats et elle fera l'objet d'un side-event demain pour lequel des invitations ont été adressées à toutes les Missions à New York.

Je vous remercie.